

Le 14 janvier 2015

À une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au Centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue St-Édouard à Plessisville, le 14 janvier 2015 à 13 h 30 sont présents :

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>Nombre de voix</u>	<u>Nom</u>	<u>Absent ou présent</u>
Inverness	831	1	Paul Lambert Maire suppléant	Présent
Laurierville	1 407	1	Marc Simoneau	Présent
Lyster	1 658	2	Mme Geneviève Ruel Représentante	Présente
Notre-Dame-de-Lourdes	709	1	Jocelyn Bédard	Présent
Paroisse de Plessisville	2 680	2	Alain Dubois	Présent
St-Ferdinand	2 062	2	Rosaire Croteau	Présent
St-Pierre-Baptiste	535	1	Bertrand Fortier	Présent
Ste-Sophie-d'Halifax	676	1	Marie-Claude Chouinard	Présente
Ville de Plessisville	6 719	5	Gaétan Blier Maire suppléant	Présent
Ville de Princeville	5 893	4	Gilles Fortier	Présent
Villeroy	454	1	Michel Poisson	Présent

formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Labrecque, préfet et maire de la municipalité de Lyster.

Assermentation : Monsieur Paul Lambert, maire suppléant de la municipalité d'Inverness, est assermenté et signe son serment d'office.

Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la session
 - 1.1 Appel des conseillers
 - 1.2 Assermentation
- 2.0 Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3.0 Ordre du jour
- 4.0 Procès-verbal de la séance régulière du 26 novembre 2014

Le 14 janvier 2015

- 5.0 Suivi du procès-verbal
- 6.0 Administratif :
 - 6.1 Poursuite du projet d'orthophotos
 - 6.2 Nouvelle répartition pour l'entente de développement culturel
 - 6.3 Parc régional des Grandes-Coulées – Autorisation de signature : demande d'aide financière au MFFEP pour l'ensemencement des truites
 - 6.4 Appui aux journées de la persévérance scolaire
 - 6.5 Emplois d'été Canada
 - 6.6 Démission d'un pompier
 - 6.7 Rétrogradation d'un pompier
- 7.0 Aménagement :
 - 7.1 Adoption du règlement numéro 341 modifiant le SADR
 - 7.2 Réglementation d'urbanisme de la municipalité de la ville de Plessisville (Règl. n° 1635)
- 8.0 Financier :
 - 8.1 Rapport des déboursés
 - 8.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie
- 9.0 Correspondance :
 - 9.1 Appui à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau – Programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ)
 - 9.2 Dossier des cours d'eau
- 10.0 Varia :
 - 10.1 Motion de remerciement à M. Jean-Noël Bergeron
- 11.0 Période de questions

Intervertir les points à l'ordre du jour

A.R.-01-15-12839

Il est proposé par M. le conseiller Rosaire Croteau, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser M. le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉ

Ordre du jour

A.R.-01-15-12840

Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que les points à l'ordre du jour de la présente session soient adoptés en y ajoutant le point suivant :

- motion de remerciement à M. Jean-Noël Bergeron

ADOPTÉ

Le 14 janvier 2015

Procès-verbal A.R.-01-15-12841 Il est proposé M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière 26 novembre 2014 soit adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du conseil et dont le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

Suivi du procès-verbal Le suivi du procès-verbal a été effectué en entier.

Administratif : Poursuite du projet d'orthophotos A.R.-01-15-12842 ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉ) a créé un partenariat pour l'acquisition de photographies numériques, ou orthophotos, pour l'ensemble du territoire centricois en 2015;

ATTENDU QUE les orthophotos sont utilisées quotidiennement par les services de l'évaluation et de l'aménagement de la MRC de L'Érable, de même que par les inspecteurs en bâtiments et en environnement des municipalités;

ATTENDU QU'en raison des nouvelles mesures fiscales établies par le gouvernement du Québec, la CRÉ cessera d'exister à partir du 1er avril 2015;

ATTENDU QUE le survol pour la prise des photographies doit se faire en mai, soit après la fonte des neiges et avant que le feuillage ne soit à son maximum;

ATTENDU QUE pour cette raison, un appel d'offres doit être lancé prochainement afin de mandater une entreprise pour effectuer le survol;

ATTENDU QUE la Table des préfets ne peut être en charge de lancer cet appel d'offres ce qui a pour conséquence qu'une MRC doit s'en occuper;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond s'est proposée pour prendre en charge la coordination du dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable accepte de continuer à être partenaire pour l'acquisition de nouvelles orthophotos en 2015.

Le 14 janvier 2015

Il est également résolu que la MRC accepte que la coordination du regroupement régional du Centre-du-Québec pour l'acquisition d'orthophotos soit prise en charge par la MRC de Drummond.

ADOPTÉ

Nouvelle répartition pour l'entente de développement culturel

Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC accepte la nouvelle répartition en développement culturel pour l'entente annuelle avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

ADOPTÉ

A.R.-01-15-12843

Parc régional des Grandes-Coulées- Autorisation de signature pour une demande d'aide financière au MFFP pour l'ensemencement des truites

Il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la MRC, la demande d'aide financière du volet « Ensemencement estival » adressée au MFFP, dans le cadre du programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2015-2016.

ADOPTÉ

A.R.-01-15-12844

Appui aux Journées de la persévérance scolaire

ATTENDU QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

ADOPTÉ

A.R.-01-15-12845

ATTENDU QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

ATTENDU QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire;

Le 14 janvier 2015

ATTENDU QUE dans le cadre des éditions centricaises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité de déclarer que la MRC de L'Érable appuie les Journées de la persévérance scolaire par cette résolution valide pour les trois prochaines années;

Il est également résolu que les membres du conseil de la MRC portent fièrement le ruban de la persévérance scolaire lors des Journées de la persévérance scolaire en février de chaque année, soulignant ainsi les efforts des jeunes de nos municipalités.

ADOPTÉ

Emplois d'été
Canada
A.R.-01-15-12846

Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général, M. Rick Lavergne, à présenter une demande dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2015.

ADOPTÉ

Démission
d'un pompier
A.R.-01-15-12847

Il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter et de confirmer la démission M. Philippe Lyonnais, pompier à la caserne 85, et ce, rétroactivement au 16 décembre 2014.

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Rétrogradation
d'un pompier
A.R.-01-15-12848

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité de procéder, pour la caserne 65 du SSIRÉ, à la rétrogradation de M. Donald Pilote, qui passera de capitaine à lieutenant.

Le 14 janvier 2015

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Aménagement : ATTENDU QUE le conseil de la MRC de L'Érable peut modifier son schéma
Adoption du d'aménagement et de développement révisé tel que le prévoit les articles 47 et suivants
règlement de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
numéro 341
modifiant ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a adopté, le 26 novembre 2014, un projet de
le SADR règlement et un document sur la nature des modifications, et qu'elle a tenu, le 14
A.R.-01-15-12849 janvier 2015, une consultation publique, tel que le prévoit la Loi sur l'aménagement et
l'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité, d'adopter le règlement numéro 341 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Érable conformément à l'article 53.5.

ADOPTÉ

Réglementation ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et
d'urbanisme l'urbanisme, la ville de Plessisville a adopté le 12 janvier 2015 un règlement d'urbanisme
de la ville de modifiant le règlement no 1312 portant sur le zonage ;
Plessisville
A.R.-01-15-12850 ATTENDU QUE ce règlement vise à ajouter, dans la zone à dominance industrielle
no 139 identifiée au plan de zonage, les usages possibles suivants : poste d'essence,
commerce de quincaillerie, commerce de détail de véhicules de loisirs, commerces de
détail de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles ainsi que celui d'atelier de
réparation de véhicules automobiles ;

ATTENDU QUE ce règlement doit être approuvé par le conseil pour des fins de conformité face au contenu du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Érable (SADR) ;

Le 14 janvier 2015

ATTENDU QU'après analyse, ce règlement ne comporte pas de contenu quant à une éventuelle non-conformité à l'égard dudit schéma, notamment parce que les entités municipales ont de fortes latitudes dans les choix d'aménagement à l'intérieur de leurs périmètres urbains, tout particulièrement dans les zones vouées à des fins industrielles et commerciales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le Conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de L'Érable approuve le règlement no 1635 de la ville de Plessisville et qu'elle le déclare conforme au contenu du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Érable ;

QUE le secrétaire-trésorier délivre un certificat de conformité à l'égard de ce règlement.

ADOPTÉ

Financier : Il est proposé par M. le conseiller Paul Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité
Rapport des que le rapport des déboursés suivants soit ratifié:
déboursés
A.R.-01-15-12851

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
14732	Buropro (divers)	1 605,58 \$
14733	CLDE (FSTD Sommet)	5 637,59
14736	CARÉ (Fonds visibilité éolienne)	18 750,00
14738	Bélitec (papier)	57,40
14740	Boucherie Thibault (repas réunion d.g.)	179,35
14741	La Capitale (assurance collective nov.)	6 535,24
14742	L'Immobilière (gestion rôle)	4 531,07
14743	Vertisoft (service technique, disque dur, support)	1 899,70
14744	L'Agora (repas 5 à 7)	512,90
14745	9120-7605 Québec inc. (veste)	74,50
14746	Cain Lamarre Casgrain Wells (honoraires)	261,57
14747	M. Mario Juaire (avis publics 2013)	5,00
14749	L'Invernois (repas nov.)	473,68
14750	M. Yvan Dubois (déneigement entrée principale)	300,00
14751	Les Placements A.G.Y. Inc. (déneigement parc 2014-2015)	2 127,04

Le 14 janvier 2015

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
14752	Ville de Plessisville (Fonds visibilité éolienne)	1 250,00
14753	Parc linéaire des Bois-Francs (pacte rural)	2 875,00
14754	Taxi Diane (déplacement adapté et collectif)	1 412,00
14755	Taxi de L'Érable 2009 enr. (déplacement adapté et collectif)	2 911,00
14756	Taxi Patrick Lamontagne (déplacement adapté et collectif)	1 516,00
14757	Madame Rita Turgeon (aide financière)	15 870,00
14758	Municipalité de Villeroy (fonds régional, permis 2014)	11 587,55
14759	Mun. de Sainte-Sophie d'Halifax (permis 2014)	1 120,00
14760	Mun. de St-Pierre-Baptiste (permis 2014)	1 608,00
14761	Municipalité d'Inverness (permis 2014)	3 164,00
14762	Autobus L. Roy & Fils inc. (entente)	17 841,04
14763	Autobus Ro-Bo inc. (entente)	13 461,66
14766	Sylvain Beaudoin (eau)	108,00
14767	Municipalité de St-Ferdinand (pacte rural)	20 937,78
14768	Taxi Diane (déplacement adapté et collectif)	1 524,30
14769	Taxi de L'Érable 2009 enr. (déplacement adapté et collectif)	2 849,00
14770	Taxi Patrick Lamontagne (déplacement adapté et collectif)	1 342,00
14771	MRC Arthabaska (service internet 2014)	3 625,61
14772	L'Immobilière (gestion rôle)	4 531,07
14773	Ciments Taschereau inc. (1 ^{er} versement déneigement 2014-2015)	1 422,81
14774	CARÉ (FSTD)	1 000,00
14775	Mont-Apic inc. (FSTD)	1 000,00
14776	Pascal Perreault (trappage)	120,00
14777	Bernard Gosselin (trappage)	108,00
14778	Alimentation M.R (lait)	112,49
14779	Ville de Princeville (entente cour municipale)	757,51
14786	Transcontinental inc. (avis transport, dépôt rôle)	1 221,54
14788	Excavation Terrassement Jean-Philippe Nault (travaux parc)	770,91
14789	Multi-Services M.G.M. inc. (changer moteur a/c)	2 427,67
14790	André Gingras (entretien nov.)	1 078,93
14791	Publicité L'Érable en Or (vœux Noël)	747,34
14792	Jules Martel (bois parc)	57,49
14796	APCMCQ (déplacements comité transport)	171,00
14797	Buropro (divers)	66,77
14798	Plomberie 1750 inc. (divers)	26,40
14802	M. Rick Lavergne (avis publics 2014)	50,00
14803	M ^{me} Claudette Gagné (avis publics 2014)	45,00
14804	M ^{me} Sonia Tardif (avis publics 2014)	5,00
14805	M. Réjean Gingras (avis publics 2014)	45,00

Le 14 janvier 2015

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
14806	Mme Suzy Côté (avis publics 2014)	50,00
14807	Mme Danielle Bédard (avis publics 2014)	45,00
14808	Mme Johanne Dubois (avis publics 2014)	45,00
14809	M ^{me} Sylvie Tardif (avis publics 2014)	45,00
14810	M ^{me} Ginette Jasmin (avis publics 2014)	45,00
14811	M ^{me} Suzanne Savage (avis publics 2014)	50,00
14812	M. René Turcotte (avis publics 2014)	45,00
14813	M. Mario Juaire (avis publics 2014)	10,00
14814	M ^{me} Sylvie Côté (avis publics 2014)	25,00
14815	M. Olivier Milot (avis publics 2014)	35,00
14816	M ^{me} Lyan Pelletier (avis publics 2014)	20,00
14817	CLDE (entente réception, financement 2014)	98 515,00
14818	La Capitale (assurance collective déc.)	6 703,51
14819	SMI Informatique (ajustement contrat entretien 2014)	212,70
14820	Mégaburo (lecture compteur)	586,87
14821	Joroval inc. (piquets)	15,52
14823	Vertisoft (service technique, licence, patch)	28 248,22
14825	André Lemieux, arpenteur géomètre (arpentage Parc linéaire)	<u>1 724,63</u>
Total :		<u>300 139,94 \$</u>

Salaires

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
535062-535165	Paies semaine du 23 nov. au 13 déc.	78 537,79
535230-535316	Paies semaine du 14 au 27 déc.	<u>63 882,04</u>
Total :		<u>142 419,83 \$</u>

Transactions
pré-autorisées
et via internet

<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
GWW-12-01 Gouv. prov. (DAS)	44 611,27
GWW-12-02 Gouv. féd. (DAS)	1 017,10
GWW-12-03 Gouv. féd. (DAS)	17 015,91
VAP-12-01 Remboursement prêt PR1	2 320,57
VAP-12-02 Remboursement prêt PR3	5 781,13
PWW-11-05 Visa Desjardins - DG	16,54
PWW-11-06 Visa Desjardins - général	24,00
PWW-11-07 Bell Mobilité - cellulaire	413,22
PWW-12-01 Philippe Gosselin Ass. (huile chauffage)	826,90
PWW-12-02 Bell Canada	1 230,62
PWW-12-03 Hydro MRC	1 729,86

Le 14 janvier 2015

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-12-04	CARRA	183,32
PWW-12-05	Visa Desjardins - DG	87,87
PWW-12-06	Visa Desjardins - général	16,00
PWW-12-07	Bell Mobilité - cellulaire	545,85
PWW-12-08	Bell - conférence	193,40
PWW-12-09	Promutuel App. St-François - assurance	10 528,02
RA-12-01	RREMQ - oct	12 177,00
RA-12-02	RREMQ - nov	16 302,69
VWW-12-01	Virement AccèsD Internet - comité social	<u>3 696,00</u>
Total :		<u>118 717,27</u>

ADOPTÉ

Rapport des déboursés en sécurité incendie
A.R.-01-15-12852

Il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés incendie suivants soit ratifié:

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
14734	Goodyear Canada inc. (pneus)	481,79
14735	LAPIQ (séminaire)	95,00
14737	Mun. de Laurierville (panneaux)	326,24
14739	Jean-Pierre Bergeron (essais annuels)	3 971,00
14748	Centre d'Extincteur SL (recharge)	322,75
14764	Rôtisserie Fusée (repas)	207,77
14765	Tim Hortons (repas)	112,74
14779	Ville de Princeville (frais de cour)	318,53
14780	Réseau des Appalaches FM (location tour)	3 733,61
14781	Éditions Petite Mine (livre et cahier)	304,40
14782	ÉNPQ (examen)	188,00
14783	Camions Freightliner et Sterling (réparation)	397,26
14784	ACSIQ (repas et conférence)	82,49
14785	Me Sylvain Beauregard (honoraires)	71,86
14787	Groupe CLR (système de comm., radio, batterie)	2 973,26
14793	Remorque Desjardins (batterie)	413,34
14794	Garage M.J. Caron & ass. Inc. (essence)	265,00
14795	Coop Appalaches (divers)	1 023,33
14799	Les Publications du Québec (guide secouriste)	232,28
14800	Les Pneus PR Itée (réparation)	351,89
14801	Aréo-Feu (tuyaux, veste, habit, divers)	9 620,09
14822	Bruno Gosselin (réparation)	528,00
14824	Atelier Genytech (bouchon)	<u>32,09</u>
Total :		<u>26 052,72 \$</u>

Le 14 janvier 2015

Salaires		
<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
535166-535229	Paies novembre 2014	15 449,14
Total :		<u>15 449,14 \$</u>
Transactions pré-autorisées <u>et via internet</u>		<u>Sommes versées</u>
PWW-11-02	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	84,56
PWW-11-03	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	84,56
PWW-11-04	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	84,56
PWW-11-05	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	88,47
PWW-11-06	Bell Mobilité- cellulaire	96,36
PWW-11-07	Bell Mobilité - Pagette	744,80
PWW-11-08	ESSO	415,70
PWW-11-09	Sonic	1 932,19
PWW-11-10	SHELL	366,22
PWW-12-01	Bell Canada - Caserne 45 - P. Plessisville	92,61
PWW-12-02	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	84,56
PWW-12-03	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	84,56
PWW-12-04	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	84,59
PWW-12-05	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	88,47
PWW-12-06	Bell Mobilité- cellulaire	96,36
PWW-12-07	Bell Mobilité - Pagette	677,15
PWW-12-08	Sonic	1 727,88
PWW-12-09	SHELL	541,82
PWW-12-10	Promutuel App. St-François - assurance	<u>19 911,39</u>
Total :		<u>27 286,81 \$</u>

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Ratification de dépenses en informatique

Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité de ratifier les dépenses en informatique suivantes :

A.R.-01-15-12853

Le 14 janvier 2015

FOURNISSEUR	VERTISOFT	
DESCRIPTION	DOSSIER	MONTANT
UNITÉ DE SAUVEGARDE	Changement d'équipement	4 544,48 \$
LICENCE MICROSOFT WINDOWS SERVEUR	Amélioration de la vitesse du serveur	961,00 \$
PARE-FEU	Amélioration réseau de fibre optique - Téléphonie IP	9 606,94 \$
COMMUTATEURS	Remplacement du câblage - Téléphonie IP	3 110,35 \$
COMMUTATEUR	Amélioration réseau de fibre optique - Téléphonie IP	1 715,90 \$
UNITÉ DE STOCKAGE	Amélioration de la vitesse du serveur	<u>18 908,09 \$</u>
	TOTAL	38 846,76 \$

Les taxes et les ristournes ne sont pas incluses dans ces montants.

ADOPTÉ

Correspondance : En date du 9 décembre 2014, une résolution de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, demandant un appui dans ses démarches auprès du MAMOT, en rapport avec le Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Après discussions entre eux, les conseillers adoptent la résolution suivante :

Appui à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau-Programme de la TECQ A.R.-01-15-12854 Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau dans ses démarches auprès du MAMOT afin que celui-ci révise sa position dans le refus de remboursement des honoraires professionnels des services en génie municipal comme dépenses admissibles dans le cadre du Programme TECQ 2014 -2018, tel que le tout est plus amplement mentionné dans la résolution numéro 2014-R-AG412 adoptée par le conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau lors de sa séance tenue le 9 décembre 2014.

ADOPTÉ

En date du 9 décembre 2014, une résolution de la municipalité de Lyster, en rapport avec la stratégie « On vise dans le 1000 ». *Cette résolution est classée.*

Le 14 janvier 2015

En date du 12 décembre 2014, une correspondance de la CRÉCQ informant la MRC que le projet *Aménagement intégré au Parc régional des Grandes-Coulées*, bénéficiera d'une subvention de 58 209 \$. *Cette correspondance est classée.*

En date du 15 décembre 2014, une résolution de la Ville de Plessisville, en rapport avec la stratégie « On vise dans le 1000 ». *Cette résolution est classée.*

En date du 16 décembre 2014, une correspondance du MEIE, signée par M. Vincent Bourassa, directeur régional, concernant un avenant au contrat de prêt FLI. *Cette correspondance est classée.*

En date du 17 décembre 2014, une correspondance signée par M. Jean-René Laforest, directeur général de Fonds locaux de solidarité FTQ, en rapport avec la signature du « *Pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 et une nouvelle gouvernance régionale* ». *Cette correspondance est classée.*

En date du 18 décembre 2014, une correspondance de l'ARDECQ, dans laquelle elle demande d'être reconnue comme partenaire privilégié en matière de développement économique régional. *Cette correspondance est classée.*

En date du 22 décembre 2014, une correspondance de la CPTAQ, signée par M^{me} Marie-Josée Gouin, présidente, laquelle accuse réception de notre correspondance et de notre résolution concernant la demande à portée collective en traitement. *Cette correspondance est classée.*

Un projet de résolution concernant le dossier de la gestion des cours d'eau. Après discussions entre eux, les conseillers adoptent la résolution suivante :

Dossier de la
gestion des
cours d'eau
A.R.-01-15-12855

ATTENDU QUE le 1^{er} mars 2010, la Cour d'appel du Québec rendait le jugement numéro 200-09-006300-088 (240-17-000004-065) condamnant la MRC de Charlevoix-Est à dédommager un propriétaire riverain pour l'ensemble des pertes subies à la suite d'une inondation causée par une obstruction, en précisant que la MRC avait fait preuve

Le 14 janvier 2015

de négligence dans l'exercice de ses responsabilités et en rejetant la notion de force majeure, bien qu'une pluie diluvienne s'était abattue sur la région;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a adopté, en 2010, une résolution relatant l'ensemble des problématiques auxquelles sont confrontées les MRC en matière de gestion de cours d'eau et demandant au gouvernement du Québec des modifications à la Loi sur les compétences municipales (LCM) ainsi que des allègements quant au mécanisme d'autorisation découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE);

ATTENDU QU'un groupe de travail, coordonné par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) fut formé à l'automne 2010, lequel est constitué de représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministère des Ressources naturelles (MRN), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA), du ministère de la Sécurité publique (MSP) et de représentants des deux associations municipales;

ATTENDU QUE le groupe de travail s'est vu confier le mandat de distinguer les diverses problématiques reliées aux compétences municipales en matière de cours d'eau et de formuler des recommandations;

ATTENDU QUE le groupe de travail sur la gestion des cours d'eau, coordonné par le MAMOT, a déposé un rapport à l'été 2012 et proposé 11 recommandations pour tenter de résoudre les problématiques relatives à la gestion des cours d'eau;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé au MAMOT d'élaborer un plan d'action pour concrétiser les recommandations du rapport du groupe de travail;

ATTENDU QUE l'élaboration du plan d'action a été finalisée en décembre 2012, en collaboration avec le MDDELCC, le MSP, le MAPA, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la FQM;

Le 14 janvier 2015

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la FQM a adopté, le 28 février 2013, une résolution concernant la gestion des cours d'eau et a formulé des demandes précises, notamment à propos des travaux d'entretien de cours d'eau et de la responsabilité des MRC;

ATTENDU QUE la FQM a transmis une lettre au sous-ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en avril 2014 pour rappeler l'urgence d'agir dans ce dossier et demander une modification législative permettant d'instaurer un mécanisme d'exonération de responsabilité pour les MRC;

ATTENDU QU'il s'est écoulé près de deux ans suite à la mise en œuvre du plan d'action visant à concrétiser les recommandations du rapport du groupe de travail sur la gestion des cours d'eau;

ATTENDU QUE plusieurs problématiques liées à l'exercice de la compétence des MRC en matière de cours d'eau persistent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité :

- DE MODIFIER l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales afin que les MRC obtiennent l'immunité en cas de poursuite si elles ont mis en place les mesures nécessaires à l'exercice de leurs compétences et qu'elles ont agi de manière diligente;
- DE MODIFIER l'article 107 de la Loi sur les compétences municipales afin que les MRC obtiennent l'immunité en cas de recours pour dommages causés le long du cours d'eau tout en maintenant la possibilité d'indemnisation pour le propriétaire donnant l'accès au cours d'eau;
- DE DEMANDER au gouvernement du Québec qu'il voit à garantir le statut juridique de l'entente administrative encadrant les travaux d'entretien de cours d'eau en milieu agricole et qu'il procède, si nécessaire, à une modification législative de la Loi sur la qualité de l'environnement;

Le 14 janvier 2015

- DE DEMANDER au gouvernement du Québec d'autoriser les MRC à se prévaloir d'un certificat d'autorisation unique pour la réalisation d'un ensemble de travaux en cours d'eau pour une période de temps déterminée;
- DE DEMANDER au gouvernement du Québec d'exempter les MRC de l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation du MDDELCC lors de l'exécution de travaux d'urgence liés à la présence d'une obstruction dans un cours d'eau, tel que le permet l'article 128.8 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune;
- DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'aux députés de l'opposition responsables de ce dossier, messieurs Sylvain Gaudreault et Donald Martel.

ADOPTÉ

Varia : Il est proposé par M^{me} la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter une motion de remerciement en faveur de M. Jean-Noël Bergeron pour le travail qu'il a accompli comme maire au sein de la ville de Plessisville.

A.R.-01-15-12856

ADOPTÉ

Période de questions : Aucune question.

Levée de la séance : Il est proposé par M. le conseiller Rosaire Croteau, appuyé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

A.R.-01-15-12857

ADOPTÉ

Le Préfet

Le Secrétaire-trésorier